

60-4.

LE PUBLICISTE.

DUODI 12 Germinal, an VII.

21 avril 1799.

Etat de la marine des Etats-Unis. — Articles de la réconciliation de Passwan-Oglou avec la Porte. — Ordre donné au pape de quitter la Toscane. — Détails des événemens militaires sur la frontière du Tyrol et des Grisons. — Lettre du général Bernadotte à l'université d'Heidelberg. — Nouvelles diverses d'Angleterre et d'Irlande.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

Philadelphie, le 10 pluviôse.

Le président envoya, le 2, un message au congrès pour lui communiquer le rapport fait par M. Pickering, secrétaire d'état, sur les négociations avec la France.

Le secrétaire de la trésorerie a mis sous les yeux de la chambre des représentans l'état des dépenses pour l'année 1799; elles s'élevaient à 6,524,617 piastres.

Le gouvernement négocie un emprunt remboursable de 5 millions de piastres, à 8 pour cent.

Voici l'état de notre marine: Vaisseaux en commission, deux de 44 canons, un de 36, quatre de 24, trois de 20, quatre de 18, un de 14, huit cutters.

Vaisseaux en construction, quatre de 44 canons, deux de 36, trois de 32, cinq de 24, deux de 18.

TURQUIE.

Constantinople, le 6 ventose.

Voici les articles de l'acte de réconciliation entre la Porte Passwan-Oglou:

Art. 1^{er}. Passwan-Oglou déclarera qu'il n'a jamais eu l'intention d'être rebelle aux ordres du grand seigneur.

II. De plus, il déclarera que la défense qu'il a faite, n'étoit dirigée que contre des subalternes, desquels il avoit à se plaindre.

III. Qu'il renverra tous les étrangers qui se trouvent dans les environs de Widdin, & en général tous les ennemis de la Porte, & les menacera de mort s'ils ne s'éloignent de suite.

IV. Qu'il jurera solennellement sur le Koran, de rester fidelle à ses engagements, & de ne jamais donner sujet de mécontentement à la Porte.

De son côté: la Porte accorde un pardon à Passwan-Oglou & Poubli du passé, & le confirme dans le gouvernement de Widdin, avec toute la dignité d'un pacha. Tout sera mis sur le même pied, qu'à l'époque où Passwan a reçu ce gouvernement.

Il sera expressément défendu aux bas employés de pressurer le peuple. Pour preuve de la sincérité de ses sentimens, Passwan laissera pour toujours en otage à Constantinople son frere, qui sera très-grandement entretenu par la Porte.

SICILE.

Extrait d'une lettre de Palerme, du 10 pluviôse.

Les dernières nouvelles de Malte nous apprennent que le capitaine Ball continue le blocus de cette isle; mais avec très-peu d'espoir de réussir, parce qu'il sait que la

garnison est approvisionnée pour un an. Une partie des habitans a offert son assistance pour prendre le fort par assaut, et le capitaine Ball a promis de les soutenir par un détachement de ses matelots. Les vaisseaux français sont mouillés sous les canons d'un des forts, et sont couverts de sacs de coton pour empêcher les effets de nos bombes.

Les vaisseaux portugais n'ont pu passer à Palerme le reste de l'hiver; ils sont allés à Messine.

Le capitaine Trombridge a mis à la voile pour Alexandrie.

(Extrait des papiers anglais.)

ITALIE.

Naples, le 97 ventose.

Le général Championnet adressa, quelques jours avant son départ, une lettre à notre gouvernement provisoire, pour l'inviter à mettre en activité les travaux du chantier & de la marine, pour construire sans délai un vaisseau de ligne qui doit porter le nom d'Armée de Naples, & deux frégates, dont l'une s'appellera la Parthenope, & l'autre la Reconnaissance. « Les forêts nationales, ajoute-t-il, suppléeront au manque de bois; vous êtes autorisés à ordonner les coupes nécessaires, & je vous investis à cet effet de toute mon autorité. Si quelque autorité rivale, qui ne pourroit être animée que par un esprit d'opposition aux intérêts des deux républiques, s'opposoit à l'exécution de mes ordres, je vous invite à n'y avoir aucun égard, & à me dénoncer ces mauvais citoyens, dont je ferai un exemple terrible. S'il est nécessaire de pénétrer dans les magasins sur lesquels on a mis les scellés, pour avoir des objets de construction, adressez-vous au chef de l'état-major de l'armée, qui donnera ordre à un officier d'assister à la levée des scellés, & d'extraire des magasins les matériaux nécessaires. Tout individu qui s'opposera à l'exécution de mon ordre, sera complice des ennemis de la France, & jugé comme tel par un conseil de guerre ».

Florence, le 25 ventose.

L'ajndant-général français Chippault s'est transporté, le 19 de ce mois, à la Chartreuse, pour intimier au pape l'ordre positif de quitter la Toscane. Le pape, assis sur son lit, & en proie à toutes les incommodités de la vieillesse, ne lui a rien répondu, & les personnes qui l'environnoient ont fait remarquer à l'ajndant-général français l'impossibilité où se trouve le saint-pere d'obéir à l'intimation qui lui étoit faite. Le soir du même jour, il s'est fait une consultation de divers médecins, qui ont constaté légalement l'impossibilité où ils se trouvent d'entreprendre un voyage aussi long. Le citoyen Chippault s'est offert de transmettre

ces détails à son gouvernement, & de les appuyer de son propre témoignage.

Le citoyen Salicetti est de retour ici de Rome, & a apporté la confirmation de la nouvelle de la reddition de Civita-Vecchia; mais on ne connoît pas encore les détails de la capitulation. Ce représentant est sur le point de partir pour se rendre à Paris.

Notre gouvernement vient de faire payer au commissaire français une nouvelle somme de 300,000 fr. de Toscane, à compte du second million qu'il s'est engagé à fournir à la république française.

Il a été défendu à la monnaie de frapper aucune sorte d'espèces d'ici à un nouvel ordre.

A U T R I C H E.

Vienne, le 27 ventose.

On dit que le général Mélas s'est excusé d'accepter le commandement de l'armée d'Italie sur le mauvais état de sa santé, & que ce commandement a été conféré provisoirement au général prince de Lichtenstein, en attendant l'arrivée du général Suwarow. On ajoute que le marquis de Casteler a été nommé quartier-maître-général de la même armée.

A L L E M A G N E.

Augsbourg, le 2 germinal.

On a publié le 29 ventose à Inspruck des rapports des événemens militaires du 25 au 27 sur la frontière du Tyrol & des Grisons. En voici l'extrait :

» Pendant l'attaque faite le 25 par la division du général Lecourbe sur Martinsbruck, le général Laudon parvint à la prendre en flanc, & fit prisonniers le général Mainoni, plusieurs officiers supérieurs & quelques centaines de soldats.

Le 27, à six heures du matin, l'ennemi attaqua le général comte Alcaïni dans sa position près Martinsbruck, sur tous les points; avec des forces supérieures, & renouvela ses attaques avec beaucoup d'opiniâtreté jusqu'à onze heures; mais il fut par-tout repoussé avec beaucoup de perte, & on lui fit prisonniers un capitaine, deux lieutenans & dix-huit soldats. L'ennemi fit marcher aussitôt une colonne de six cents hommes de Novella-Steig, entre l'Instermuntz & Nander, dans l'intention de prendre à dos la position de Martinsbruck; mais elle fut contenue par une division du grand duc de Toscane.

La division du général Casabianca avoit d'abord pénétré par Bormio, sur la frontière de l'évêché de Trente; mais bientôt il fut attaqué par les troupes aux ordres du général Bellegarde, & repoussé jusqu'à deux lieues au-delà de Bormio. Le 25 ventose, les français ayant recommencé le combat, parvinrent à repousser les Autrichiens & à s'emparer de Bormio. « Et comme les paysans, dit la » gazette officielle de Lucerne, tirent de leurs maisons » sur les Français, Bormio paya cher cette trahison & fut » pillé & brûlé. Ce bourg, qui étoit d'une mauvaise construction, contenoit à peine 1000 âmes. »

Heidelberg, le 5 germinal.

Le général Bernadotte, qui donna, il y a quelque tems, à l'université de Giessen des témoignages de son estime pour les sciences & ceux qui les cultivent, vient d'adresser la lettre suivante à l'université d'Heidelberg, qui lui a envoyé aujourd'hui une députation pour le remercier & lui demander la continuation de sa bienveillance.

« Je m'empresse, messieurs, de vous assurer que vous pouvez avec confiance & dans la plus profonde sécurité, continuer à instruire la jeunesse dont l'éducation vous

est confiée. En rejetant bien loin les bruits calomnieux qu'on s'efforce déjà de répandre contre les armées françaises, je vous prie, messieurs, d'être persuadés que les officiers que je commande protègent les arts, chérissent les sciences, & respectent les hommes qui, comme vous, consacrent leurs veilles à polir & perfectionner la raison des jeunes gens, maintenant l'espoir de la nation germanique, & dont sans doute ils feront un jour la gloire. Récevez donc par la présente, messieurs, protection assurée, amitié franche & le tribut d'estime que vos connaissances inspirent.

Salut & considération. » *Signé, BERNADOTTE.*

I R L A N D E.

Dublin, le 24 ventose.

Au moment où je vous écris, on annonce que les Français ont effectué un débarquement considérable dans la baie de Callington; on assure même que les troupes se sont déjà avancées dans l'intérieur des terres, et se sont même emparés de Newry.

On annonce pareillement que les insurgés du comté de Wicklow sont descendus en force des montagnes où ils s'étoient réfugiés, & qu'ils ont déjà attaqué et vaincu les troupes anglaises.

Hier on a transporté à l'arsenal et dans les magasins du château 6,000 piques, qui ont été découvertes dans un atelier du comté de Meath.

A N G L E T E R R E.

Londres, le 28 ventose.

On se rappelle sans doute que le chef des insurgés Holt fut dans le tems arraché des cachots, et qu'on le conduisit chargé de chaînes, à travers une foule de peuple dans le port de Dublin, où il fut embarqué à bord d'un vaisseau qui devoit, disoit-on, le conduire dans un lieu de déportation éloigné. Tout cet appareil n'étoit qu'une simagrée; & pendant qu'on déplore, à Dublin, le malheureux sort de Holt qu'on croit à Botany-Bay, ce même Holt, ex-général des Irlandais-Unis, et son ai-de-camp Aybner, sont à Londres, où ils servent d'espions à la police.

« Les bruits de la prorogation du parlement d'Irlande, dit le journal ministériel *le Times*, et d'un appel au peuple, où la nécessité de la dissolution dudit parlement, et de l'adoption du projet d'union, ne sont pas tout-à-fait dénués de fondement. »

Les gazettes anglaises ont tout récemment encore raconté avec emphase que Malte s'étoit rendue; mais aujourd'hui elles sont obligées de se rétracter. Voici la manière dont s'expriment les gazettes officielles :

« Nous apprenons, avec peine, que la nouvelle annoncée dans les papiers français du ravitaillement de Malte, se trouve confirmée par les dernières dépêches reçues de nos vaisseaux qui forment le blocus de cette île. »

On mande de Bombay qu'aussi-tôt qu'on y a appris la nouvelle du combat d'Aboukir, on y a ouvert une souscription en faveur des blessés & des parens des morts pendant l'action. Le montant de la souscription s'est, en peu de jours, élevé à 6000 roupies, somme qu'on ouvrira par le premier ordinaire à Londres.

Nos papiers rapportent différens traits de fécondité extraordinaires. Il existe à Pattrington (dans le Holderness), une femme qui a un nombre d'enfans égal à celui de ses années, ayant tout-à-la-fois 27 ans et 27 enfans. Elle se maria fort jeune, et a eu souvent trois enfans à la fois. A Hall, la sœur du dernier aldermann de cette ville a

30 enfans; & à Leulcoates, une femme de 43 ans, & sa fille, la plus jeune de 18 enfans, se sont trouvées nagueres en couches dans le même tems.

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

Extrait d'une lettre de Schaffhouse, le 2 germinal.

Dans le combat qui a eu lieu près de Pfullendorf, entre les armées française & autrichienne, la dernière ayant chargé avec seize régimens de cavalerie pour empêcher la jonction du corps français, a d'abord eu quelques succès; mais les républicains ont ensuite repris leur position.

Il y a quelques mouvemens insurrectionnels dans le ci-devant Toggenbourg: toutes les mesures sont prises pour les réprimer.

REPUBLIQUE BATAVE.

La Haye, le 2 germinal.

Depuis qu'on a reçu ici la nouvelle des hostilités, des conférences extraordinaires très-fréquentes ont lieu entre les membres de notre gouvernement. On ne sait pas encore quelle part la république batave prendra à la guerre. On assure cependant qu'on travaille dans les comités secrets à organiser le système des réquisitions en hommes. Les réquisitionnaires bataves ne seront employés que dans l'intérieur de la république & pour la défense des places, tandis que toutes les troupes de ligne se rendront sur le Rhin.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Caen, le 6 germinal.

Les anglais continuent de venir assez souvent nous insulter sur nos côtes. Ils sont venus, il y a quelques jours, débarquer à Savanelle, petit fort à trois lieues d'ici, où ils ont pris un vaisseau chargé de marchandises pour la foire de Caen. On dit qu'ils sont favorisés par quelques habitans de ces côtes, qui leur portent des munitions. On ajoute que plusieurs de ces derniers viennent d'être arrêtés.

Paris, le 11 germinal.

La municipalité du premier arrondissement a remplacé hier dans la célébration de la fête de la Jeunesse, les jeux antiques, par l'exercice des talens de quelques jeunes gens de son arrondissement; la distribution des prix s'est faite au milieu des chants & d'un concert à grand orchestre; on a sur-tout remarqué ce chœur heureusement choisi pour la circonstance:

France, nos foibles bras auront de la vigueur

Pour concourir à ta juste défense;

D'un feu prématuré nous sentons la chaleur

Nous élever au-dessus de l'enfance.

Nous prouverons aux tyrans inhumains

Que le courage

N'attend pas l'âge

Chez les républicains.

— Nous regrettons que le défaut d'espace nous empêche d'insérer le texte des discours prononcés à la présentation des drapeaux, faite hier au directoire par le ministre de la guerre & le citoyen Ducos, & la réponse du président du directoire.

Le ministre de la guerre a déclaré que tout présage le triomphe de la liberté, puisque la générosité du gouvernement français n'a pu désarmer ses ennemis; & que c'est à la victoire à lever les obstacles que l'obstination de l'Autriche oppose à nos vues pacifiques.

Le citoyen Ducos a annoncé qu'avant de déployer la force pour obliger les Autrichiens à délivrer les Grisons de leur joug, nous avons employé le langage de la modération:

mais que, puisque l'ennemi a si obstinément refusé la paix offerte; les montagnes du Tyrol seroient bientôt les théâtres de nouveaux triomphes.

Le président du directoire, Barras, a rappelé tout ce que le directoire a fait pour conserver la paix à l'Europe: mais, a-t-il ajouté, puisque les rois ont voulu la guerre, c'est à eux & à leurs perfides conseillers à en porter la responsabilité. Chaque bataille sera pour nous un traité d'alliance avec une nation.

— Il a été expédié, ces jours derniers, un courier au général Toubert, retiré au sein de sa famille depuis son retour d'Italie. On en conclut que le directoire lui offre un commandement d'armée.

— Le ministre de la guerre a reçu la nouvelle officielle de la prise de Civita-Vecchia.

— On assure que les généraux Jourdan & Ernouf ont écrit à leurs épouses que, le 3 & le 4 de ce mois, notre armée a remporté une victoire éclatante sur celle du prince Charles; que l'armée autrichienne a été obligée de repasser le Lech; & que le lendemain 5, le général en chef comptoit profiter avec un grand avantage de la déroute de l'ennemi. On attend avec impatience des détails officiels pour la confirmation de cette heureuse nouvelle.

— Un grand nombre d'artistes ont présenté au ministre de l'intérieur une pétition pour l'engager à obtenir que tous les travaux publics de sculpture, de peinture & d'architecture du palais directorial, fussent donnés, non pas à la faveur, mais au concours.

— Beaudrais & Pilleux ont été arrêtés pour affiches contre-révolutionnaires.

— Tirot, ancien huissier au directoire, est aussi arrêté comme prévenu d'émigration. Il passoit en outre pour un chef d'anarchistes.

— Tachereau a été arrêté, il y a quatre jours, pour un imprimé où il fait l'apothéose de Robespierre, et où il voue haine au 9 thermidor.

— Les citoyens Paul et Vergnet, qui avoient été arrêtés comme prévenus d'émigration, se sont justifiés et ont été remis en liberté le 8 de ce mois.

— Le canton de Linas, département de Seine & Oise, a nommé électeur le citoyen Mourgue, qui, nommé au ministère de l'intérieur en 1792, donna sa démission presque aussitôt après, & qui a donné plusieurs écrits estimés sur des points importans d'économie politique.

Le citoyen Lehoc, homme de lettres, ancien ministre de la république à Hambourg & Stockholm, est aussi électeur dans le département de Seine & Oise.

— Le citoyen Beugnot, ex-membre de l'assemblée législative, a été nommé électeur à Bar-sur-Aube.

— Les anglais ont effectué une descente à Blankenberg, bourg de la ci-devant Flandre, où ils ont enlevé des bastiaux; ils se sont ensuite embarqués.

— L'administration centrale de la Gironde a ordonné la clôture de toutes les maisons de jeu dans ce département.

— Le bruit court que toutes les troupes palatines doivent former un camp dans les environs de Munich.

— Le comte Scheffer, ci-devant premier ministre en Suède, est mort à Stockholm le 16 ventôse.

— Le général Suwarow ayant reçu de Paul 1^{er} un billet qui lui annonçoit sa promotion au commandement de l'armée, répondit en ces termes: « J'accepte & je pars de suite pour me rendre à Pétersbourg. Je m'y jeterai aux pieds de votre majesté, & je battrai les français ». (Comme le général Mack.)

— Les dernières nouvelles reçues en Angleterre des missionnaires envoyés à Otaïti, annoncent qu'on leur a cédé une province entière qui suffit à la subsistance de dix mille personnes. Peu de tems après l'arrivée des missionnaires anglais, il naquit un enfant à l'un d'eux. Le roi d'Otaïti prit beaucoup de part à cet événement, & témoigna sa joie en dansant en public avec l'enfant dans ses bras. On a établi une école où les enfans du pays apprennent la langue anglaise. On a employé le fruit de l'arbre à pain dans la distribution de la communion aux nouveaux convertis; mais ils ont de la peine à se faire aux idées & aux cérémonies religieuses des européens concernant le mariage.

V A R I É T É S.

L'an 706 de la fondation de Rome fut une époque très-critique pour la république romaine : la rareté du numéraire, l'avisement du prix des immeubles, un nombre considérable de banqueroutes, une stagnation absolue dans les affaires, tout présageoit une dissolution totale; César fit rendre une loi qui, au rapport de Dion, sauva l'état; cette loi accordoit aux débiteurs la faculté de se libérer envers leurs créanciers en immeubles, d'après leur valeur originaire lorsqu'ils les avoient acquis. (Voyez Rollin et Laurent Echard.)

Qui ne croiroit voir ici le tableau de la situation où nous nous trouvons? Pour peu qu'on y fasse attention, n'est-on point frappé des injustices forcées qui se commettent journellement dans les liquidations? J'ai acheté en 1790 un champ de deux cents arpens, qui m'a coûté 100,000 fr., & je les ai empruntés de Pierre & de Paul par égale portion. Il s'agit de rembourser ces deux créanciers & je n'ai d'autre moyen que de vendre ce même champ. Le cours actuel ne me permet d'en trouver que 50,000 fr., & c'est Pierre, comme premier en date, qui absorbe ces 50,000 fr., avec lesquels il rachète ce champ, s'il le juge à propos. Voilà donc Pierre qui gagne un fonds de 100,000 fr., qui lui procurera 5000 fr. de revenu, au lieu des 2500 fr. qu'il avoit précédemment; & Paul, comme on dit, assiste au compte. La loi de César eût prononcé que Pierre prendroit cent arpens, & Paul les cent arpens restans. Cette décision ne seroit-elle pas plus conforme à l'équité?

C O R P S L E G I S L A T I F.

C O N S E I L D E S C I N Q - C E N T S.

Séance du 11 germinal.

Delaporte, dans une motion d'ordre, appelle l'attention du conseil sur les moyens de détruire la fraude qui se commet sur l'entrée des marchandises sujettes à l'octroi de bienfaisance dans la commune de Paris. Il pense que le plus sûr parti seroit de l'affermir, comme on a fait des barrières pour la taxe de l'entretien des routes. Alors la comptabilité en deviendroit plus régulière, & l'on sauroit du moins ce qui doit revenir aux hospices civils pour l'entretien desquels cet octroi a été établi. Le pauvre valide trouveroit dans un travail assuré, le salaire qui devient nécessaire à sa subsistance. Le pauvre invalide seroit secouru d'une manière efficace; on éteindroit par-là la mendicité, & l'exécution des loix sur le vagabondage en deviendroit plus facile. L'opinant demande le renvoi de ces observations à la commission chargée de faire un rapport sur le message du directoire, relatif à la question de savoir si la caisse de l'octroi de bienfaisance sera sous la direction du département, ou confiée au bureau central. — Adopté.

Poncet-Delpech présente un rapport sur le mode de déterminer le genre de preuve que les tribunaux pourrout admettre pour constater le décès des prisonniers d'Orléans qui furent hucidés à Versailles, le 9 septembre 1792. — Impression & ajournement.

Au nom d'une commission spéciale, Briot fait un rapport sur la dénonciation faite contre François Hernandez, membre du conseil, accusé d'être parent d'émigré, & comme tels compromis dans la loi du 3 brumaire. Le rapporteur prouve que la dénonciation n'est pas appuyée de preuves légales & qu'elle renferme une erreur de nom: il propose, en conséquence, de passer à l'ordre du jour.

On demande que l'ordre du jour soit mis aux voix.

Bailleul s'y oppose & invoque l'ajournement sur le respect que le conseil doit porter à une loi qui est vraiment une garantie pour la nation française. Je ne veux rien préjuger, dit-il, sur le fonds de la question, je suis loin d'avoir aucun motif particulier pour faire exclure du conseil notre collègue Hernandez; mais, par les raisons que je viens d'alléguer, je réclame l'ajournement. — Le conseil ajourne après l'impression.

Organe d'une commission spéciale, Destrem présente à la discussion son projet relatif à la rectification du droit des douanes.

Le conseil adopte successivement plusieurs articles. Quelques-uns sont combattus par Beits & Frison, & éprouvent quelques amendemens, ou sont renvoyés à la commission.

C O N S E I L D E S A N C I E N S.

Séance du 11 germinal.

Le conseil approuve quatre résolutions du 27 ventôse, qui statuent sur les opérations des assemblées primaires & communales de Verneuil extra & intra muros, & d'Estrepagny, département de l'Eure.

Vimar, au nom d'une commission, fait un très-long rapport, à la suite duquel il propose de rejeter une résolution du 14 floréal an 6, concernant la suspension de la vente des biens nationaux, attendu qu'elle consacre des injustices, & qu'elle seroit aussi nuisible à la propriété publique qu'à la propriété particulière. — Impression & ajournement.

Bourse du 11 germinal.

Amsterdam 60 $\frac{1}{2}$, 61 $\frac{1}{2}$.	Montpellier pair 101.
Idem cour. 57 $\frac{7}{8}$ à 58, 58 $\frac{3}{4}$ à 58.	Rente prov. 12 f.
Hambourg 193, 190 $\frac{1}{2}$.	Tiers consol. 10 f. 25 c.
Madrid 10 f. 37 c.	Bon $\frac{2}{3}$ 1 f. 8 c.
Mad. effec. 15 f. 75 c.	Bon $\frac{1}{2}$ 16 f.
Cadix 10 f. 37 c.	Bon $\frac{1}{4}$ 16 f.
Cad. effec. 14 f. 75 c.	Bon des 6 der. mois de l'an 6, 70 f. 13 c.
Gènes 98, 97.	Or fin 106 f.
Livourne 106, 105.	Ling. d'arg. 50 f. 75 c.
Bâle 1 b., $\frac{1}{2}$ per.	Portugaise 97 f. 75 c.
Lausanne $\frac{1}{4}$ per.	Piastre 5 f. 40 c.
Milan 53.	Quadruple 81 f. 63 c.
Geneve pair 15 j.	Ducat d'Hol. 11 f. 63 c.
Lyon pair 10 j.	Guinée 26 f. 25 c.
Marseille pair 10 j.	Souverain 35 f.
Bordeaux pair 15 j.	

Esprit $\frac{3}{4}$, 310 à 340 f. — Eau-de-vie 22 deg., 230 à 300 f.
— Huile d'olive, 1 fr. 25 c. — Café Martinique, 3 fr. 10 à 15 c.
— Idem St-Domingue, 2 fr. 80 à 85 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 70 à 80 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 55 à 65 c. — Savon de Mars., 1 f. 8 à 10 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 80 c. — Coton des Isles, 4 f. 35 c. à 5 f. 10 c. — Sel, 4 f. 75 c. à 5 f.

A. FRANÇOIS.